

Délibération n° 20230304-014

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 4 mars 2023

Objet : MODALITES
FINANCIERES EN EP SUR
LE PROGRAMME
D'OPTIMISATION DES
SYSTEMES DE GESTION

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
23 février 2023

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 76
Pouvoir : 12
Votants : 88

Pour : 84
Contre : 0 –
Abstention : 0 –

L'an deux mille vingt-trois, le quatre mars à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, GUILLAUME Gérard, DUCOING Guy, GUELON René, OLIVAIN Thierry, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, ROCHE Alain, FRITEYRE Lilian, DEMAY André, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, VALLEIX Philippe, DUTEMPS Joseph, BOUYOUX Francis, MERCERON Jean-Luc, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, METZGER Pierre, TARTIERE Philippe, COUPAT Sylvie, JEROME Christian, RAFFAULT Daniel, MALAYRAT (SEU) Jean-Pierre, VATIN Thierry, LECHEVALLIER Christine, GAUMY Francis, VILLEBRUN Bernard, EGLI Eric, CLEMENT Jean-Marie, BONNET Nicolas, BRIAT Dominique, MIZOULE Lucie, HACHEMI-LANSON Nouredine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, LEVI ALVARES Luc, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, SANCHEZ Nicolas, LARDANS Jacques, JOURDY Isabelle, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre

Suppléants ayant pouvoir :

NEDELLEC Jean-Yves, NURY Jacques, GUELON René, LABUSSIÈRE Jean-Marc, VIGIGNOL Yannick, BOSTVIRONNOIS

Maryse, GROSLIER Jean-Yves, HAYMA Eric

Pouvoirs :

MEALLET Roger-Jean donne procuration à LHERMET Florence, DOMINGO Marcel donne procuration à SABLONIERE Didier, FANJUL José donne procuration à COUDUN Laurent, BELGARDE Joseph donne procuration à DUMAS Daniel, PINTE Emmanuel donne procuration à CHASSANG Jean-Pierre, MASSON Adrien donne procuration à CHANSARD Gérard, MORISON Georges donne procuration à BONNET Grégory, FALGOUX Jean-Louis donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien, MAS Gilles donne procuration à DEMAY André, DURANTIN Christian donne procuration à LECHEVALLIER Christine, GABRILLARGUES Camille donne procuration à RAYNAL Roger, FONTENILLE Jean donne procuration à LARDANS Jacques

Secrétaire de séance : Mme BRUN

MODALITES FINANCIERES EN EP SUR LE PROGRAMME D'OPTIMISATION DES SYSTEMES DE GESTION

Préambule

Le plan présenté par le Gouvernement le 3 septembre et par le Préfet de Région le 30 septembre 2020 s'articule autour de 3 axes :

- ❖ Axe 1 : transition écologique : 30 Mrd €
- ❖ Axe 2 : compétitivité : 34 Mrd €
- ❖ Axe 3 : relance sociale et territoriale : 36 Mrd €

Le 26 octobre 2020 et le 13 janvier 2021, TE63 a participé à aux appels à projet de l'axe 1 sur le thème *Infrastructures et Mobilités Vertes*. Le 7 avril 2021, le TE63 a complété ses demandes sur le thème *Rénovation Énergétique* par un dossier déposé auprès de l'Agence National du Sport.

En 2021, de nouveaux appels à projets ont été lancés sur le thème *Infrastructures et Mobilités Vertes* par le CAS FACE. Le 15 novembre 2021, TE63 a proposé 2 nouvelles actions traitant « Transition écologique et Solutions Innovantes ».

TE63 a reçu, le 15 avril 2022, la notification du CAS FACE pour l'opération **Optimisation des systèmes de commande des réseaux d'éclairage public par l'installation d'horloges astronomiques communicantes**. Le montant de l'aide apportée d'établit à 1,6M€ lequel finance l'opération à 70% de son montant HT.

Axe	Thème	Travaux proposés par le TE63	Pilote de la mesure	Montant des Travaux (HT)	Montant de l'aide demandée	Situation	Date du dépôt	Date de réponse
Transition Ecologique	Infrastructure et Mobilités Vertes	Optimisation des systèmes De commande des réseaux d'éclairage public par l'installation d'horloges astronomiques communicantes	CAS FACE	3,16 M€	2,21 M€	Programme accepté	15 nov. 2021	15 avr. 2022
				2,29 M€	1,60 M€			

Développement et proposition

L'article 1 de la délibération du 17 septembre 2011 relative aux modalités de participations sur travaux neufs éclairage public précise que le financement des travaux d'éclairage public pour les communes de type B/C (au sens du cahier des charges de concession signé le 25 février 1993) est :

- Calculé sur le montant HT des travaux ;
- En incluant les honoraires de maîtrise d'ouvrage des travaux ;
- Et après déduction des éventuelles subventions.

Dans le cadre de cette opération « France RELANCE » et compte-tenu des dispositions de l'article L1111-10 du CGCT, il est proposé les modalités financières suivantes :

- TE63 s'acquittera de 20% du montant HT des travaux à sa charge,
- Les collectivités concernées par le programme (environ 400 communes et EPCI à fiscalité propre) financeront les 10% restant.

Ainsi pour une opération (base 100)

Financier	TE63	Collectivité	Etat (CAS FACE)	Total OPERATION
Modalités habituelles	50	50	0	100
Modalités dédiées à ce programme	20	10	70	100

Le président propose aux membres du comité syndical de valider les modalités financières telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

18 MARS 2023

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ